

LES LECTEURS PARLENT

A propos des nouvelles publications cartographiques de l'I.G.N.

Nous avons publié dans le numéro de la *Revue Forestière Française* de mars 1961 une lettre de M. l'Ingénieur Vignes, chef de l'Inspection des Eaux et Forêts de la Petite Pierre, dans laquelle M. Vignes faisait quelques réserves sur la précision ou l'exactitude de certaines cartes au 1/20 000 ou au 1/25 000 récemment publiées par l'I.G.N.

M. l'Inspecteur Général Géographe BARRÈRE, Chef de la 3^e Direction (Topographie - Photogrammétrie) à l'Institut Géographique National, à qui nous avons communiqué la lettre de M. Vignes, a bien voulu nous fournir au sujet de ces cartes les renseignements suivants :

« En réponse à votre lettre du 24 février dernier, accompagnée d'une lettre de M. VIGNES, Ingénieur des Eaux et Forêts, je vous envoie quelques renseignements au sujet des levés et publications de l'I.G.N.

1° Vous trouverez, sur l'état des levés ci-joint, tous renseignements concernant l'origine des levés à grande échelle et la date de leur exécution.

Les feuilles levées par stéréopréparation portent l'indication St^t; les feuilles levées à la planchette portent seulement la date de leur exécution; les feuilles révisées portent la lettre R avec indication de l'année de révision.

Chaque publication elle-même porte, d'autre part, dans la légende les renseignements concernant le mode d'exécution: « levés stéréotopographiques » ou simplement « levés » (quand il s'agit de levés à la planchette) et la date d'exécution.

D'après ce document, vous pourrez constater que, depuis la dernière guerre, les levés sont exécutés à peu près exclusivement par photogrammétrie, complétés ensuite sur le terrain par les topographes.

Actuellement, la production annuelle de l'I.G.N. est de l'ordre de 25 feuilles au 1/50 000 par an, dont une seule est levée directement à la planchette.

Les levés à la planchette sont donc, pour la plupart, des levés anciens établis à partir de 1880 environ. Les méthodes et les moyens employés ont considérablement évolué depuis cette date, de sorte que la qualité elle-même s'est améliorée. L'état ci-joint donne d'ailleurs un classement de ces levés d'après leur précision probable en fonction des méthodes appliquées :

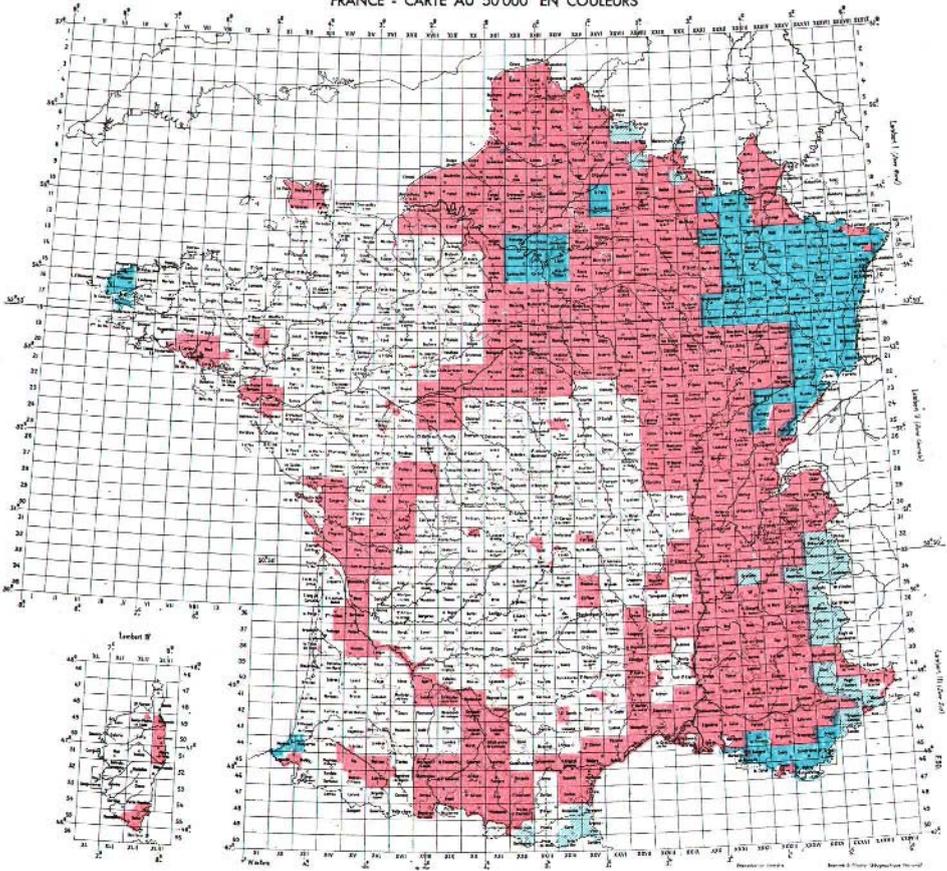
— *en bleu hachuré*: très anciens levés expédiés, destinés à être plus tard refaits entièrement.

— *en aplat bleu*: levés anciens pouvant manquer d'homogénéité quant à leur canevas, mais d'assez bonne précision relative entre détails voisins. Nivellement correct en terrain peu accidenté, généralisé en montagne. Ces cartes sont suffisantes pour les usagers n'exigeant pas un grande précision géométrique, mais il va de soi qu'un levé exécuté à plus grande échelle et avec des instruments plus précis, accuserait des discordances.

— *en rose*: très bons levés, récents, pouvant supporter la comparaison avec des levés photogrammétriques, quoique ayant des caractéristiques différentes: cohésion moins parfaite de la planimétrie mais, en général, meilleur nivellement que les précédentes en terrain faiblement accidenté et meilleure interprétation des détails, grâce à des parcours plus denses du terrain.

Les cartes d'Alsace et de Lorraine ont un caractère un peu particulier. Elles sont issues de levés à grande échelle, exécutés par les Allemands pen-

FRANCE - CARTE AU 50 000^e EN COULEURS



dant l'annexion, avec des méthodes assez différentes des nôtres. Leur valeur est assez inégale. Ces levés allemands ont servi de base à une rédaction de cartes de type français mais sans avoir été réfectionnés.

2° Nous entendons par « révision » à l'I.G.N. l'opération qui consiste à porter sur les cartes les détails nouveaux et à supprimer ceux qui ont disparu. Elle ne porte généralement que sur la planimétrie, le nivellement n'étant retouché qu'exceptionnellement.

La révision ne doit pas être confondue avec une réfection et il est tout à fait normal que votre correspondant ait retrouvé, dans la nouvelle édition révisée de BOUXVILLER, le fond de l'ancienne carte monochrome. Il y a eu dans ce cas particulier, réfection simplement cartographique (rédaction), mais pas topographique (fond).

La révision nécessitait autrefois de nombreux parcours, destinés à découvrir les détails nouveaux qui étaient ensuite mis en place par les procédés topographiques habituels.

Aujourd'hui, la révision se fait exclusivement par exploitation des photographies aériennes, soit par restitution photogrammétrique (limitée aux seuls détails nouveaux), soit par mise en œuvre de procédés graphiques simples : alignements, etc...

La mise en place des détails nouveaux est assurée par rapport aux détails existant sur le fond, de façon à assurer une bonne précision relative. Il n'est procédé à des retouches du fond que lorsqu'il s'agit d'erreurs relativement importantes.

La révision peut être plus ou moins poussée dans le détail : jusqu'à ces dernières années, elle intéressait toute la gamme des détails pris en considération pour le levé. Afin de consacrer le maximum de moyens aux levés nouveaux, on se borne provisoirement à une mise à jour allégée, qui néglige certains détails secondaires : clôtures, petits sentiers, etc...

La révision, faite par exploitation de photographies aériennes, nécessite néanmoins des travaux de terrain destinés à compléter leur interprétation et à mettre en place certains détails qui n'y sont pas visibles. Les parcours sur le terrain restant cependant assez limités, les réviseurs doivent se montrer prudents, en particulier pour la suppression des détails invisibles sur les photos (révision des chemins sous bois).

.....
Je vous autorise, bien volontiers, à diffuser, si vous le jugez utile, les renseignements ci-dessus ».

M. BARRÈRE.

Il ne nous a pas été possible de reproduire tel quel, avec tous les détails qu'il comporte, l'état des levés visés par M. Barrère, état que l'on peut d'ailleurs se procurer directement auprès du Service de Vente de l'I.G.N.

Nous avons estimé suffisant, pour illustrer cette mise au point, de faire figurer sur cette carte réduite ci-contre les trois zones correspondant aux trois grandes catégories de levés dont les caractéristiques de précision sont données par la lettre ci-dessus.

La zone correspondant à la trame (rose) comprend donc les levés photogrammétriques et des levés à la planchette considérés comme de valeur égale à celle des levés photogrammétriques. Il s'agit d'excellents levés, qualifiés de « définitifs » sur l'état des levés. Cette zone couvre une surface de 231 000 km² environ, soit 42 % du territoire métropolitain.

La zone représentée par une trame (aplat bleu) est celle de levés à la planchette, dont la valeur est inégale et qui manquent d'homogénéité. La presque totalité des cartes issues de ces levés a déjà fait l'objet d'une révision. Cette zone représente une surface de 44 000 km², soit 8 % environ du territoire.

Enfin, à la trame (bleu hachuré) correspondent les anciens levés expédiés de valeur médiocre, non susceptibles d'amélioration par révision. Ces levés concernent une surface de 11 000 km², soit 2 % environ du territoire.

Cette mise au point était très utile, car il est important que les nombreux utilisateurs forestiers des cartes de l'I.G.N. connaissent la valeur exacte des documents dont ils se servent. Nous remercions bien vivement M. l'Inspecteur Général Géographe Barrère de nous avoir fourni ces précisions.

J. P. C.

Essai sur les taillis de chêne vert et de chêne pubescent

M. l'Ingénieur Général Jolain nous demande de bien vouloir compléter le tableau figurant en tête de son article du n° de février 1961, p. 81, par l'additif ci-dessous:

Conservation	Forêts domaniales (ha)	Forêts communales (ha)	Total (ha)	Département
—	—	—	—	—
31° GAP	1 085	2 374	3 459	Hautes-Alpes
Total général	29 087	176 869	205 956	

Conversion botanique de Clovis

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs, dont l'érudition en histoire a fait ses preuves, la mise au point suivante sur un sujet qui s'éloigne un peu de la sylviculture, mais qui retient l'attention de quelques-uns de nos abonnés:

Je crois utile de vous signaler que les considérations exposées dans l'article intitulé « la conversion botanique de Clovis » paru dans la Revue Forestière française de janvier 1961, p. 44, sont en opposition avec l'histoire de l'héraldique.

1° Les figurations de blasons les plus anciennes, actuellement connues, sont dans une bible enluminée à Cîteaux entre 1098 et 1109, conservée à la Bibliothèque municipale de Dijon (GRAS, *Aux origines de l'héraldique*. Bibliothèque de l'école des Chartes, T. CIX, 1951, p. 198).

Ce n'est qu'aux XII^e et même XIII^e siècles qu'en ont été fixées les règles principales.

2° Le Moyen âge ne concevait pas dans ses figurations, manuscrits, peintures murales ou sur verre, d'habiller et d'équiper ses personnages historiques autrement qu'à la mode en usage au moment où il les représentait.

C'est ainsi qu'à la cathédrale de Chartres, Charlemagne et ses guerriers sont coiffés du capuchon de mailles et vêtus du haubert et de la cotte d'armes du XIII^e siècle.

Au XVI^e siècle, la Madeleine pleure au pied de la croix vêtue à la mode des grandes dames de la cour de François I^{er}.

Dans ces conditions, le Moyen âge ne manquait pas de conférer des armes aux personnages des époques antérieures à l'héraldique.

C'est ainsi que l'ouvrage intitulé « la blason des armes » de Jérôme de Bara, imprimé en 1581, attribue des armes non seulement à Clovis! (« D'azur à trois fleurs de lis d'or »), mais à Pharamond!! (« De gueules à 3 couronnes d'or ») et à Attila!!! (« De gueules à un épervier aux ailes étendues d'or, membré et couronné d'argent »).

Comme le Moyen âge ne concevait pas un guerrier sans armes (dans le sens héraldique), il en a donné aux Saint militaires: Saint Georges en portait alors: « D'argent à la croix de gueules ». Saint Michel portait: « D'argent à la croix d'azur ».

C'est ainsi que Clovis a porté, au xv^e siècle, des crapauds et des fleurs de lis.

Ses crapauds sont représentés, dans une tapisserie de 1440 conservée au trésor de la cathédrale de Reims, sur une bannière et un fanion, enseignes en usage au xv^e siècle, « D'or à 3 crapauds de sinople, aux yeux de gueules ».

Ses fleurs de lis, sur champ d'azur, sont peintes sur un écusson dans le livre d'heures du duc de Bedford, de 1423, conservé au British Museum (Harley Add 18850 F^o 288 v).

Clovis y est figuré lui-même revêtu de l'armure complète à baconnières telle que la portaient les hommes d'armes du temps de Jeanne d'Arc et celle-ci elle-même.

3^o Quant à l'origine des fleurs de lis, c'est une question qui reste très controversée. Certains auteurs (tel BEAUMONT: *Recherches sur l'origine du blason et en particulier de la fleur de lis*) ont voulu la faire dériver du lotus et la font remonter à l'Égypte ancienne, à Ninive, aux Arabes et aux Persans!

En tous cas, les plus anciennes actuellement connues ont une forme différente de celle que nous connaissons.

Du xii^e au xiv^e siècle, les rois de France portaient: « D'azur semé de fleurs de lis d'or sans nombre ». C'est ce qu'on appelle l'écu de France *ancien*.

Le nombre de fleurs de lis n'a été réduit à trois qu'accessoirement sous Charles V et définitivement sous Charles VII, ce qui donne « D'azur à trois fleurs de lis d'or » pour l'écu de France *moderne*.

Celui-ci est donc loin de Clovis.

F. de LIOCOURT.

Un de nos lecteurs pourrait céder les collections des ouvrages suivants:

44 volumes reliés de la Revue des eaux et forêts de 1862 à 1912 (excepté les années 1875, 1890, 1901, 1905, 1910 et 1911).

Table des matières de la Revue des eaux et forêts de 1862 à 1886.

Répertoire de législation et de jurisprudence forestières: 18 volumes: tomes 2 à 11 (1864 à 1885), tomes 12 à 15 (1886 à 1889), tomes 18 à 21 (1892 à 1895).

S'adresser à la Revue forestière française qui transmettra les demandes.